

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Notre approche pédagogique est basée sur la transmission dynamique et pratique des connaissances et la mise en application rapide des acquis par une alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques.
- Nous favorisons la réalisation d'exercices pratiques pour transmettre des méthodes de travail pragmatiques et des outils adaptés, directement applicables à l'activité des stagiaires.
- Tous les stagiaires bénéficient de solutions adaptées à leurs besoins et de conseils personnalisés.
- L'ensemble de nos formations proposent un temps en asynchrone permettant au stagiaire de réaliser des travaux pratiques entre les modules, travaux vérifiés en temps synchrone par le formateur référent.
- À l'issue de chaque module, chaque stagiaire répondra à un quizz en ligne via google forms lui permettant de mesurer ses acquis.

MODALITES MATERIELLES

Nos salles de formation sont équipées d'écrans connectés, de connexion internet et nous pouvons mettre à disposition un ordinateur le cas échéant.

Dans le cas d'une formation à distance, nous utilisons les outils zoom et teams.

MODALITES D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, le référent handicap prend contact avec le stagiaire en situation de handicap pour un premier échange.

En fonction des difficultés énoncées par le stagiaire, le référent handicap trouve et met en place des solutions adaptées. Si le référent handicap ne trouve pas de solution en interne, il se rapproche de la plateforme Ressources Humaines Handicap de l'AGEFIPH pour trouver de nouvelles issues.

Référent handicap : Caroline Steenbrugge caroline.steenbrugge@acces-conseil.org / 04 91 90 88 66

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Avant la formation

Un diagnostic préalable est effectué en amont de la formation afin de vérifier que celle-ci correspond aux besoins.

Formations certifiantes :

- validation des prérequis relatifs à la certification visée
- adaptation du parcours : contenu, durée et tarif en fonction des compétences acquises en amont de la formation.

Les codes d'accès aux outils Bureau Virtuel et BGEPro sont fournis au démarrage de la formation et cet accès est disponible 6 mois après la fin de la formation.

Au début et à la fin de la formation

Une grille de positionnement est fournie, soit en présentiel soit par mail, afin de permettre au stagiaire de s'autो évaluer au début et à la fin de la formation et ainsi mesurer sa progression pédagogique dans les domaines relatifs à la formation visée. Cela permet d'individualiser le programme le cas échéant.

Assistance technique et pédagogique

Durant le parcours de formation, le stagiaire pourra être accompagné afin de faciliter ses apprentissages.

Assistance technique : pôle formation formation@acces-conseil.org / 04 91 90 88 66

Assistance pédagogique : le pôle formation et le(s) formateur(s)

Ressources pédagogiques

Pendant toute la durée de la formation le stagiaire aura accès, via le bureau virtuel, à des ressources pédagogiques : documents, tests, liens utiles pour l'aider à effectuer les travaux demandés.

MODALITES D'EVALUATION

- A l'issue de la formation un questionnaire d'évaluation à chaud est rempli par chaque stagiaire, en présentiel ou via un lien google forms. Ce questionnaire comporte les critères suivants : Impression générale ; Accueil, Organisation ; Conditions matérielles, Outils ; Réponse aux attentes des stagiaires ; Programme, Méthode pédagogique ; Animation, Formateurs, Acquisitions, Utilité des acquis, sur lesquels les stagiaires se positionnent sur une échelle de 3 niveaux (insatisfait, satisfait, très satisfait).
- Une évaluation à froid est envoyée à 6 mois par mail un lien google forms pour évaluer les acquis de la formation en situation professionnelle. Ce questionnaire regroupe les critères suivants : utilité de la formation ; application des compétences en situation de travail ; obtention des résultats attendus ; suggestions d'amélioration.
- Les taux de satisfaction indiqués sont établis chaque année après l'analyse des évaluations de tous les stagiaires qui ont participé à la formation.
- Chaque stagiaire recevra un certificat de réalisation faisant mention de la nature de la formation, de la durée et des dates.
- Formations certifiantes : évaluation des compétences par un jury de professionnels sur la base de la production d'un support écrit et d'un oral. Remise d'un parchemin et d'une attestation de compétences.

MATERIEL REQUIS

Disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet pour réaliser les exercices.